



Bonne année 2026 !

Description

Le mot du président



2026 marquera les dix ans de

notre association. Fondée à suite de la promulgation de la loi dite « drones », Finesse + s'est imposée dans la représentation des pratiquants du planeur RC et en particulier du vol de pente.

Au cours de ces dix années, nous avons porté notre spécificité lors des différentes consultations sur les nouvelles réglementations. Face au tsunami législatif de cette période, ne pas être présents à la table des discussions aurait eu des conséquences encore plus grave pour l'aéromodélisme français. Très tôt, nous avons compris que notre situation ne pouvait évoluer que grâce à une coopération européenne, seul échelon pertinent face aux enjeux. Nous sommes donc fiers d'avoir ainsi contribué à établir un dialogue et une solidarité entre les aéromodélistes français et européens.

Une de nos principales revendications de l'époque est la distinction nécessaire entre les drones et les aéromodèles. L'évolution du sujet nous a malheureusement donné raison, et l'actualité brûlante des conflits modernes n'a fait que renforcer cette conviction.

Aujourd'hui cette nécessaire distinction est également portée par [l'EMFU](#), à laquelle nous adhérons. Nous nous réjouissons que désormais toutes les organisations aéromodélistes européennes parlent désormais d'une seule voix. Nous attendons en particulier un retour de [l'EASA](#) sur la mise en place d'une catégorie d'opérations spécifique à l'aéromodélisme.

Ce n'est pas autant que nous devons refuser la modernité et l'évolution de notre loisir. L'aéromodélisme évolue. La pratique encadrée du drone de loisir peut aussi être un vecteur de recrutement dans nos clubs, et pas seulement pour les jeunes. Les aéromodélistes « classiques » peuvent tout à fait montrer à ces nouveaux pratiquants que le planeur, et en particulier le vol de pente est un sport de glisse, fun, avec d'immenses possibilités d'évolutions dans les trois dimensions. A nous aussi de relever le défi de la transmission à une nouvelle génération.

Nous devons continuer le recensement officiel de nos pentes, aujourd'hui avec les moyens modernes de communication, les réseaux sociaux, le « vivons cachés, vivons heureux » a vécu. Nous l'avons vu cet été à l'occasion de la publication de l'arrêté en Ariège, les conséquences pour nos pratiquants peuvent être dramatiques avec un arrêt de l'activité à la période la plus favorable. Malheureusement, nous ne sommes pas à l'abri de nouvelles réglementations locales, le nouvel arrêté « Espace » pérennise cette possibilité. Il conviendra d'être particulièrement vigilants à l'avenir afin que perdure une activité responsable de l'aéromodélisme et du vol de pente tels que le pratiquent les membres de Finesse +.

Nous ouvrons dès à présent les inscriptions pour la nouvelle saison. Pour les aéromodélistes étrangers, essayez d'anticiper au maximum vos séjours en France, notre service administratif a parfois du mal à suivre la cadence de vos inscriptions !

Nous vous souhaitons de très bons vols en 2026 naturellement en responsabilité et en sécurité. Le beau temps reviendra vite, et avec celui-ci le plaisir de vols magiques qui nous laisseront des souvenirs impérissables. A ce sujet, n'hésitez pas à partager vos expériences avec nous. Nos colonnes et les [éditions Finesse +](#) vous sont ouvertes.

Enfin, à titre personnel, je vous adresse mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous et vos proches en 2026. C'est toujours un plaisir de se croiser sur les terrains et les pentes.

Didier Frutieux

Président de Finesse+